



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24023998

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

25 JAN. 2024

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0445 912 760**

Nom

(en entier) : **DEPHARM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Manil 80, 1301 Wavre**

Objet de l'acte : Renouvellement mandat du commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 20 juin 2023 à 16 heures:

[...]

Septième résolution

L'assemblée acte la prolongation du mandat de réviseur du commissaire « BMS & C° srl », située « Chaussée de Waterloo 757, 1180 Uccle », représenté par Madame Annik Bossaert ou Monsieur Paul Moreau, pour un terme de trois ans, prenant fin à l'assemblée générale ordinaire de juin 2026.

[...]"

Extrait de la procuration spéciale pour les formalités de dépôt et de publication du 7 décembre 2023:

"La soussignée

DEPHARM SA,

ayant son siège social à 1301 Wavre, Rue du Manil 80, et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0445.912.760,

Décide d'accorder une procuration spéciale à :

Marie Brasseur, Thijs Herremans, Jef Sprengers, Richard Liu, Evrard de Lhoneux, Melih Sögüt, Gauthier Davignon et à tout autre avocat du cabinet ALTIUS SCRL, Avenue du Port 86C, B414, 1000 Bruxelles.

Chacune des personnes susmentionnées est autorisée à agir individuellement, avec possibilité de substitution, afin de représenter la société en ce qui concerne l'accomplissement des formalités au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, y compris la signature et le dépôt des formulaires de publication requis, nécessaires à la publication aux Annexes du Moniteur belge d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société du 20 juin 2023 reprenant des résolutions relatives au renouvellement du mandat du commissaire de la société.

Fait à Wavre, le 7 décembre 2023

[...]"

Melih Sögüt

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/02/2024 - Annexes du Moniteur belge